

colloque 23.09.15

“PIERRE BLEUE DANS LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS”

1/2

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vers plus d'éthique dans les travaux publics

SOIGNIES, 23 SEPTEMBRE 2015 – Ce 23 septembre, la Ville et les carrières de Soignies proposaient un colloque sur le thème de l'utilisation de la pierre bleue dans les aménagements publics. L'objectif : sensibiliser le plus grand nombre à l'utilisation grandissante de matériaux importés de faible qualité et trop souvent produits dans des conditions contraires à la dignité humaine.

La problématique de l'utilisation des pierres dites « exotiques » s'est posée à plusieurs reprises dans différents médias. La prise en compte de critères éthiques dans les marchés relatifs à l'acquisition de pierre dans les travaux d'aménagements publics était encore récemment au cœur de l'actualité.

Ces raisons ont poussé la Ville et les carrières de Soignies à consacrer une journée d'étude sur le sujet, une première en Wallonie. « Notre volonté était d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur cette problématique qui, non seulement pose des questions d'ordre éthique au vu des conditions de production des pierres exotiques, mais engendre également des coûts supplémentaires à court terme dus à la faible résistance du matériau », explique **Marc de Saint Moulin, Bourgmestre de Soignies**.

Les interventions ont eu pour but d'informer de manière très complète les pouvoirs publics présents sur cette situation mais aussi de rappeler les outils existants en la matière. En 2013, le Ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt, avait déjà mis au point une circulaire qui proposait d'introduire des clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés publics. « La volonté était de retrouver des impératifs de qualité qui ont fait la réputation universelle de la tradition wallonne de la pierre et de continuer à soutenir efficacement ce volet de l'activité industrielle important pour l'image de notre région, son développement économique et ses travailleurs », a précisé le **Ministre wallon Jean-Claude Marcourt**, présent pour l'occasion.



CARRIERES DU HAINAUT



PIERRES & MARBRES WALLONIE





Dans ce contexte, la Ville de Soignies, en collaboration avec Pierres et Marbres de Wallonie, a souhaité appliquer cette circulaire au secteur plus spécifique de la pierre bleue. Des modèles de cahiers des charges ont ainsi été élaborés et sont aujourd'hui proposés à l'ensemble des niveaux de pouvoirs.

« Cette problématique nécessite un véritable changement des pratiques actuelles au niveau des pouvoirs publics », ajoute le Ministre. « La procédure d'appel d'offres doit absolument supplanter celle de l'adjudication pour laquelle seule l'offre la « moins disante » sera retenue. Les critères éthiques et de qualité doivent ici prendre tout leur sens. »

Une des méthodologies défendues par certains économistes pour attester le coût réel de la pose de pierre ornementale est celle du calcul « coût-avantage » qu'est d'ailleurs venu présenter Philippe Defeyt, économiste et Président de l'Institut pour un développement durable, à l'occasion de ce colloque.

Cette journée d'étude aura sans aucun doute permis de conscientiser les pouvoirs publics sur cette situation qui les concerne tous. Elle leur aura également permis de repartir avec des outils concrets qui devraient leur permettre d'envisager différemment leurs aménagements futurs. Une étape indispensable pour la valorisation d'une économie wallonne de niche, à haute valeur ajoutée.

Plus d'informations :

Les différentes présentations des intervenants, ainsi que des documents annexes sur les sujets abordés, seront mis à disposition à l'issue du colloque sur le site : objectifbluestone.eu.

Contact presse

Carrières du Hainaut : Mme Vanessa Barbay – 0499 68 83 25 – v.barbay@carrieresduhainaut.com